



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de construire et déclaration de travaux

Question écrite n° 69894

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le rôle des architectes des Bâtiments de France (ABF). Des habitants font remonter de nombreuses difficultés dans leurs relations avec des ABF alors que leur mission principale est une mission de conseil. Pourtant, ces administrés subissent des préconisations contradictoires, des délais non raisonnables, une absence de dialogue. Les solutions de recours proposées sont également longues et empêchent tout projet de construction. Il souhaite connaître le rôle exact des ABF, la nature impérative de leurs recommandations, et les voies réelles de recours. Il demande également la méthode pour forcer un dialogue quand il est totalement absent.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69894

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 714

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)